

CAPA JARDINIER - PAYSAGISTE

Cette formation, en apprentissage, combine suivi personnalisé, ateliers pratiques et cours adaptés à la vie active. Les apprentis apprendront à réaliser des travaux d'entretien et d'aménagement paysagers, à utiliser le matériel adéquat, et à se préparer à la recherche d'emploi.

Le diplôme permet d'exercer en tant qu'ouvrier du paysage, en charge de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts, parcs, jardins et terrains de sport.

- Poursuite possible : BP ou Bac Pro Aménagement Paysager.



ORGANISATION

Formation alternée sur un, deux ou trois ans (selon positionnement) :

Cf Calendrier d'alternance

- 12 semaines en centre
- 35 semaines en entreprise
- 5 semaines de congés payés

Possibilité d'aménager des parcours individualisés.

DIPLÔME

L'obtention du Diplôme se fait en "Contrôles en cours de formation" (CCF) + épreuves terminales

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans ou 15 ans après une classe de troisième OU - de 30 ans
- Signer un contrat d'apprentissage
- Dossier d'admission du CFAA
- Motivation et autonomie pour ce type de cursus
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles. Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH (pas de limite d'âge dans ce cas)
- **Entrée tout au long de l'année**

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides...

Formation gratuite et rémunérée



www.agrocampus64.fr

Apprentissage

ENSEIGNEMENTS

Modules d'enseignement général

- MG1 - Agir dans des situations de la vie sociale
- MG2 - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- MG3 – Interagir avec son environnement social

Modules d'enseignement professionnel

- CP4 - Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- CP5 - Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- CP6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
- CP7 - S'adapter à des enjeux professionnels locaux

POURSUITE D'ÉTUDES

- Bac Pro Aménagements Paysagers
- Brevet Professionnel Aménagements Paysagers

Contacts:

CFAA 64 - SITE D'OLORON

- Coordination de la formation :
 - **Cyril PHILIPPE** / cyril.philippe@educagri.fr
 - **Marie-Josée TOMAS** / marie-josee.tomas@educagri.fr
- Secrétariat pédagogique : oloron-cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

CFAA 64 - SITE D'HASPARREN

- Coordination de la formation : **Maité JIMENEZ** / maite.jimenez@educagri.fr
- Secrétariat pédagogique : cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

COÛT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur)
- Autres cas : nous contacter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Formation en situation professionnelle
- Visites pédagogiques

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Associations
- Collectivités territoriales
- Entreprises assurant des travaux paysagers, création, jardinage, entretien, taille...

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

- Jardinier, Ouvrier paysagiste
- Agent d'entretien des espaces verts... (en entreprises privées ou collectivités territoriales)

Apprentissage